



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

urbanisme

Question écrite n° 23650

Texte de la question

M. Michel Raison appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur le projet de décret visant à rendre éligibles à la dotation globale de développement les frais de procédures d'élaboration des cartes communales, comme cela est déjà le cas pour les POS et les PLU. En regard des interrogations soulevées par de nombreux maires de sa circonscription, il souhaite savoir dans quel délai ce décret sera publié au Journal officiel.

Texte de la réponse

Le projet de décret visant à rendre éligibles à la dotation globale de décentralisation les frais d'élaboration des cartes communales, a reçu un avis favorable du comité des finances locales et est actuellement soumis à l'examen du Conseil d'Etat. Sa signature doit intervenir dans les prochaines semaines.

Données clés

Auteur : [M. Michel Raison](#)

Circonscription : Haute-Saône (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23650

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 août 2003, page 6437

Réponse publiée le : 3 novembre 2003, page 8464